

Iconicité, théorie du signe et typologie des langues

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. Iconicité, théorie du signe et typologie des langues. Cahiers de linguistique analogique, 2003, pp.209-228. halshs-00246331

HAL Id: halshs-00246331

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00246331>

Submitted on 7 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BOTTINEAU

CNRS – Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte (UMR 6170 *CRISCO*), Université de Caen

Iconicité, théorie du signe et typologie des langues

1. Iconicité sémantique et iconicité phonique

Le débat sur l'iconicité du signe linguistique présuppose comme acquis le fait qu'un signe iconique livre par sa structure visuellement ou auditivement percevable une représentation de son référent d'expérience, dont le signifié se démarquerait à peine. Ceci fait de l'idéogramme le reflet plus ou moins stylisé d'un référent visible, et du mot énoncé l'écho d'un événement audible. L'un et / ou l'autre représentent séparément le référent d'expérience, ce qui a pour effet de les disjoindre : le rapport de la phonie à la graphie n'est motivé ni dans un sens, ni dans l'autre. Le mot graphique n'est pas la partition (musicale) du mot phonique, pas plus que le mot phonique n'en est l'interprétation. A l'inverse, dans les langues à alphabets graphémiques (lettres ou syllabes, comme les kanas japonais), ce rapport de partition graphique à interprétation phonique supprime la motivation référencielle. La graphie du mot *mot* est en partie *motivée* par le renvoi de <m> à /m/ et de <o> à /o/, ce qui réduit d'autant la possibilité pour elle de figurer une image du référent, si tant est que cela soit possible. A ce niveau, motivation n'est pas synonyme d'iconicité : il y a *en plus* iconicité si l'on imagine – ce qui a été fait – que la forme circulaire du <o> représente l'arrondissement des lèvres qui accompagne sa phonation, que <m> figure des lèvres accolées, etc. Il importe de distinguer le *fait* qu'est la motivation orthographique de la très spéculative *hypothèse* qu'est la figurativité de la lettre, exactement comme l'arbitraire du signe n'empêche pas la motivation de ses combinaisons dans le modèle saussurien.

2. Iconicité et théorie du signe

Le problème remonte donc au nombre de facettes qu'il convient d'attribuer au signe linguistique, voire à son unicité. Un mot est une abstraction cognitive à double manifestation matérielle, le mot phonique et le mot graphique, et le signifié renvoie au *deux* signifiants, l'un phonique, l'autre graphique. A la limite il est même abusif de considérer sans plus de discussion qu'il s'agit bien d'un signifié unique : à la différence du mot graphique, la réalisation du mot phonique porte inévitablement des paramètres prosodiques déterminés (même en contexte expérimental exo-conversationnel) qui contribuent à la construction du sens, et même une intonation volontairement aplatie ne peut être dénuée de modalisation puisqu'elle matérialise, justement, ce refus de modaliser, à la différence du mot graphique, modalement neutre en sémiologie. On est donc amené au minimum à considérer que pour un mot donné défini comme un signe plurifacétique, qu'un signifié unique (son sens) est porté par deux signifiants (phonique et graphique), et, au maximum, qu'un mot donné se partage en deux signes qui ne se superposent qu'imparfaitement, avec deux signifiants (phonique et graphique) renvoyant respectivement à deux signifiés légèrement différenciés (le mot phonique explicitant par la prosodie la relation de l'énonciateur au référent en termes de repérage ou d'évaluation, un peu à la manière des langues signées non vocales) : la prise en

charge phonatoire indexe l'énonciation sur la modalité et affecte le rapport signifiant / signifié.

Une version simplifiée de ce décalage consiste à dire que si le mot vocal est le signifiant d'un signe à manifestation acoustique dont le signifié est la notion, ce même mot vocal est le signifié du mot graphique à manifestation optique dont le signifiant est le mot scriptal. Pour réinscrire ces unités procédurales ou *gestes* dans leur cadre dynamique, nommons *voxème* l'unité psycho-somatique de vocalisation et *scriptème* pour l'unité de scriptation du côté de la production, *auditème* et *lectème* pour les unités de réception correspondantes. En reprenant dans leur sens guillaumien (et non saussurien) les termes de *signifiant*, *signe* et *signifié*, et en ajoutant celui de *signifiable*, on obtient :

Du point de vue de l'émetteur, le *signifiant* convertit un *signifiable* en *signe* par extraversion :

Signifiant vocal (*voxème*) = signifiable (*sémantème*) > signe (*acoustème*)

Signifiant scriptal (*scriptème*) = signifiable (*voxème*) > signe (*optème*)

Le *voxème* est un geste énonciatif vocal liant un avant psychique, la notion, à un après physique, l'*acoustème* ; le *scriptème* est un geste corporel liant un avant psychique, le *voxème* (un programme phonatoire résultant d'un sens : un couple *sémantème* / *acoustème*), à un après physique, l'*optème*, sa trace visible.

Du point de vue du récepteur, le *signifiant* convertit un *signe* en *signifié* par introversion :

Signifiant auditif (*auditème*) = signe (*acoustème*) > signifié (*sémantème*)

Signifiant visuel (*lectème*) = signe (*optème*) > signifié (*voxème*)

L'*auditème* est un geste interprétatif combinant un avant physique, l'*acoustème*, à un après psychique, la notion ; le *lectème* est un geste interprétatif associant un avant physique, l'*optème*, à un après psychique, l'*acoustème* reconstitué comme première strate interprétative du mot lu. Dire que le *voxème* est pour le récepteur le signifié du *lectème*, c'est dire que la première interprétation du mot lu est le rétablissement de sa prononciation comme signe du sens, c'est à dire, ce que serait le *voxème* si le lecteur se faisait énonciateur. Il y a *un seul degré de signifiante* dans le signe phonique (un couplage son / sens dans un sens ou dans l'autre) contre *deux* pour le signe graphique (la graphie renvoie à la phonie en tant que support de sens) : la signifiante du signe graphique met en abîme celle du mot phonique en position de signifié selon un enchâssement à caractère fractal.

Dans une approche cognitive réaliste, on ne peut pas parler de mot ou de signe sans spécifier la nature de ses manifestations matérielles et les rapports différenciés qu'elles entretiennent avec les partenaires engagés dans l'acte de langage dans le sens psycho-somatique de la production et somato-psychique de la perception, ce qui démultiplie et problématise les sites où il convient de rechercher les faits de motivation, de mimologie et d'iconicité. En tout état de cause, une équation simple du type *signe* = *signifiant* + *signifié* occulte l'hétérogénéité des rapports forme / sens selon la nature des supports et celle des acteurs envisagés dans la communication et n'est pas de nature à permettre un traitement situé des analogies. Il faut distinguer le signe émis du signe reçu¹, et admettre que le signe dont parle Saussure, le signe conçu, envisagé hors des dynamismes cognitifs indexés impliqués par

¹ Jacques Coursil distinguerait également le signe reçu (par un allocutaire qui s'estime impliqué comme cible de l'acte de langage qu'il perçoit : moi, première personne, suis la seconde personne de cette troisième personne que j'entends, et pourra devenir ma deuxième personne) du signe perçu (moi, première personne, ne suis pas la deuxième personne de cette troisième que je perçois : je ne m'estime pas ciblé par l'allocution et n'envisage pas de renverser le rapport, sauf à interpeler *ex abrupto* l'un des interlocuteurs).

l'acte de langage, n'a d'existence que pour qui le conçoit sans l'énoncer ni le percevoir, à savoir le linguiste².

Le redoublement des signes crée un site binaire au sein duquel peut jouer l'iconicité : il y a iconicité externe lorsque le profil de l'un des constituants du signifiant, son signe phonique (acoustème) (cas de l'onomatopée) ou graphique (optème) (cas de l'idéogramme), est motivé par la réflexion de propriétés percevables mémorisées dans son signifié associé à l'expérience collective de son référent, avec donc une distinction signifié / référent floue. Il y a iconicité interne lorsque le profil de l'optème (signe graphique) est motivé par la réflexion plus ou moins fidèle de celui de l'acoustème (signe phonique) (cas des caractères alphabétiques). Il émerge un effet d'arbitraire lorsque la seconde iconicité supplante la première, lorsque la forme graphique se consacre à la réflexion de la matière phonique et non à celle des propriétés du référent. Il arrive que les deux motivations se complètent : pour le verbe *marmonner*, l'acoustème mime le procès évoqué, puis l'orthographe de l'optème mime le programme phonatoire (voixème) associé à l'acoustème, avec une sélection de graphèmes <m> et <n> motivée par celle des phonèmes porteurs du trait /nasal/ mais aussi, peut-être, une conformation optique de ces graphèmes par les traits des phonèmes correspondants (/m/ et la bilabialité).

Deux facteurs supplémentaires accroissent encore la topologie de l'iconicité : d'une part, l'asymétrie du schème communicationnel ; d'autre part, la multimodalité distribuée. Il y a un émetteur, qui coïncide avec le locuteur exclusivement, se percevant en instance de phonation ; mais *deux* récepteurs, à savoir le locutaire et l'allocutaire, qui tous deux perçoivent le message, mais dans des conditions acoustiques et sémantiques fort contrastées³. L'allocutaire est le récepteur externe repéré comme cible par les deux partenaires de l'allocution et fléchi comme tel par la mimique, kinésique et proxémique du locuteur ; le locuteur coïncide avec le récepteur interne non ciblé (hors monologue) mais qui n'en perçoit et interprète pas moins l'énoncé, ceci jouant un rôle essentiel dans la régulation de l'oralisation improvisée, mais ceci est une autre question. La question de l'iconicité est complexifiée par les multimodalités sensorielles assises sur un schème communicationnel profondément asymétrique.

Pour la distribution des modalités, la perception de la phonation par l'émetteur est d'abord tactile⁴ en tant qu'elle est articulée, puis auditive en tant qu'elle est reçue sous la forme d'ondes acoustiques. De *Cratyle* à Bohas et Lafont, on trouve de multiples exemples de mimologismes pour lesquels le référent est mimé par la perception tactile de la phonation par le locuteur. C'est le cas de la matrice *cr-* des verbes *creuser*, *graver* si l'on considère le pouvoir évocateur de l'occlusion suivie d'un râclage d'un point de vue tactile.

Du côté du récepteur, l'input allocutif est à la fois auditif et visuel, puisqu'il y a ordinairement vision de l'énonciateur, mais pas tactile, puisque l'allocutaire ne reproduit pas par imitation les gestes phonatoires perçus, alors qu'inversement le locuteur ne se voit pas

² Gustave Guillaume avait pressenti le problème en renommant *signifiant* ce que Saussure nomme *signe* : le signifiant constitue la symphyse du signe (physique) et du signifié (mental). Mais Guillaume ne distinguait pas les deux existences cognitives du signe selon que l'on considère l'émetteur ou le récepteur et, de ce fait, continuait de parler du « signifiant » et de la « signifiante » sans considérer que la signifiante est extravertie pour le premier et intravertie pour le second, ce qui redouble le rapport en à *signifier* > *signifié*=*signe* pour le premier et *signe*=*signifiant* > *signifié* pour le second).

³ Cf. *La Condition Humaine* de Malraux : un personnage entendant pour la première fois sa propre voix enregistrée ne l'identifie pas.

⁴ Voire gustatif, puisque faire travailler telle région de la langue plutôt que telle autre implique la stimulation par friction et salivation de telle zone de la langue plutôt que telle autre, avec les papilles spécifiques que cela implique : même si énoncer n'est pas déglutir, énoncer stimule des zones spécialisées de la perception gustative ; percevoir l'état de composition chimique de la surface du palais par le biais de l'apex ou du dos de la langue livre des résultats contrastés et il n'existe aucune raison théorique d'écarter ces éléments de l'organisation systématique de la perception de la production des sons.

énoncer, sauf à le faire devant un miroir comme la reine de *Blanche-Neige*. C'est le cas de la matrice *cr-* envisagée sous l'angle auditif d'une plosion suivie d'une vibration proche du grognement, ou de la bilabiale /m/ de *maman* réputée mimer l'allaitement, envisagée sous l'angle d'un resserrement et desserrement visible des lèvres supérieures et inférieures (esp. *mamar*, téter ; *mammifère*, *glande mammaire* etc.).

Cependant, le mécanisme des souvenirs et anticipations relativise ce clivage : tout allocutaire a aussi été énonciateur et conserve le souvenir des impressions tactiles associées à la production de tel ou tel son, en sorte que les corrélations demeurent possibles ; de même, tout locuteur conserve le souvenir de la perception visuelle de l'articulation desdits sons émis par une tierce personne et connaît l'image qu'il émet à l'autre. L'iconicité visuelle concerne essentiellement les phonèmes labiaux et post-dentaires, les degrés d'aperture et le contraste arrondi / non arrondi, impliquant la mobilisation d'articulateurs externes (les lèvres), extériorisables (la langue) ou internes mais dont la mobilité a une incidence percevable de l'extérieur (abaissement de la mâchoire).

Ce type d'approche permet d'envisager des critères relativement rigoureux dans le domaine de l'étude des synesthésies. Celles-ci sont motivées par deux paramètres : d'une part, chez l'un ou l'autre des partenaires de l'interlocution, chaque événement mimable fait l'objet d'une perception multimodale. Le creusement est perçu visuellement, tactilement et auditivement par son auteur, et la phonation peut porter son effort mimétique sur les deux dernières facettes, ce qui créera un rapport étroit entre tel type de bruit et tel type de mouvement facilitant des glissements ultérieurs par analogie. D'autre part, l'asymétrie de l'acte de langage fait que le /kR/ de creusement, qui est touché et entendu mais pas vu par le locuteur, sera entendu et vu par l'allocutaire, mais pas touché : le dialogisme implique un décalage des faisceaux multimodaux associés à chaque partenaire en regard de l'idéophone qui motivera d'autres corrélations synesthétiques prévisibles.

I est réputé capable de mimer la petitesse, 1) en raison de la perception de la réduction du degré d'aperture pour la phonation, 2) en raison de la perception du formant aigu : les sons aigus sont connus pour être émis de cavités réduites, alors que les sons graves proviennent d'émetteurs conséquents. Corollairement, I peut mimer l'approche par effet Doppler : le son émis par un objet mobile s'approchant du récepteur phonique est perçu plus aigu qu'il n'a été émis en raison de la compression de la longueur d'onde à proportion du mouvement d'approche réalisé, et inversement en cas d'éloignement. L'approche étant une réduction d'un espace séparateur, une tension vers la petitesse, ces corrélations sont congruentes et facilitent la formation du réseau synesthétique. Inversement, d'autres corrélations peuvent être qualifiées d'improbables.

Bohas suggère que telle matrice consonantique dans les langues sémitiques évoquent tel profil visuel en raison du profil physiologique adopté par la langue. Or ce profil est une donnée elle aussi visuelle affichée par le schéma et non une donnée tactile, seule théoriquement accessible pour ce qui est de la langue. Pour que la corrélation soit recevable, il est indispensable d'admettre que le locuteur construit, à partir de la proprioception tactile du geste articulatoire, une représentation visuelle du mouvement et du profil des articulateurs et la compare au profil de l'objet évoqué, tout en considérant que ce rapprochement sera suffisamment pertinent pour l'allocutaire en sémantique interprétative pour être effectivement signifié. Or ce dernier ne saurait avoir de perception visuelle directe d'un mouvement de la langue interne à la cavité buccale, et doit reconstruire le profil en question à partir d'une perception tactile qu'il n'a pas non plus directement, et doit le reconstruire à partir du souvenir tactile de ses expériences antérieures de l'émission de la séquence en question. Le coût cognitif de l'ensemble de la démarche paraît très élevé et appelle un complément d'explicitation du protocole qui autorise ce type d'analogie. En resituant les faisceaux multimodaux dans le cadre de l'asymétrie dialogique qui les décale, il est possible de

pondérer le coût cognitif d'un transfert analogique par synesthésie pour chacun des partenaires de l'allocation et, partant, d'estimer son degré de plausibilité relative. Une telle approche contribue à réduire le degré d'infalsifiabilité de la démarche analogique.

3. L'idéophone entre mimesis et classification

Dans les langues indo-européennes, qui n'utilisent pas l'écriture comme pictogramme, le support phonique n'est généralement pas utilisé comme vecteur phonosymbolique, exception faite des onomatopées qui reposent sur ce principe par définition. Il existe toutefois une propension dans certaines langues à organiser le lexique autour de matrices consonantiques. Le cas des langues sémitiques est bien connu, ainsi que celui de l'anglais. L'existence de matrices consonantiques a été suggéré depuis longtemps (Wallis). Ces matrices, nommées idéophones ou phonesthèmes (Firth), classifient le lexique en fonction d'une propriété saillante reconnue comme telle et suffisamment pertinente pour servir de sème organisateur autour duquel gravite un ensemble de notions lexicales sans autre corrélation culturelle ni fonctionnelle que le fait de posséder ce sème commun.

En anglais, *st* est lié à la notion de stabilité, *sp* à celle d'éjection par force centrifuge, *sk* à celle de plan de coupe, *wr* à la torsion, *sw* à la pendulation, *tw* à la dualité comme résultat photographique d'une pendulation opérative filmée par *sw*, etc. L'adjonction de *r* à un idéophone qui ne le possède pas au départ (*str*, *spr*, *scr*) introduit la présence d'un agent réel ou figuré et induit les notions de contrôle, d'intentionnalité ou d'énergie interne (*spill / spread*).

J'ai montré dans plusieurs études que la structure de l'idéophone et sa position dans l'attaque ou la coda de la racine monosyllabique dépend non seulement de contraintes phonologiques mais aussi de nuances sémantiques importantes lorsque l'absence de contrainte laisse une liberté de « choix » : l'idéophone est *s-t* est saisi analytiquement par distribution sur l'attaque et la coda du radical monosyllabique (*sit*, *sat*, *set*, *suit*) ou concentré synthétiquement sur l'une ou l'autre de ces positions (*stay*, *rest*), auquel cas il est positionné en position finale rhématique de mineure cognitive (*rest*, *mast*, *post*) ou en position initiale de majeure cognitive servant effectivement de sème classificateur intégrant pour l'ensemble de la notion (*stay*, *stop*, *still*). La concentration d'un idéophone synthétique sur un site unique (attaque ou coda) permet éventuellement de composer un radical au moyen de plusieurs idéophones (*wrist*, *grasp*, *cluster*), au point d'arriver à des agglutinations de submorphèmes : *still* possède l'attaque *st* de *stop* et *stay*, la liquide codale grammaticalisée par le graphème *-ll* de *will*, *shall* et *till*, enfin la voyelle grammaticalisée *i* de l'alternance *i/a* (*still / stall*) que l'on retrouve dans bien des couples grammaticaux et lexicaux. La compositionnalité morphologique est iconique d'une compositionnalité de structuration conceptuelle : la notion de permanence (*still*) associe l'idéophone de stabilité (*st*) à la marque de futur *-ll* par le truchement de *i* de connexion (pour formuler ceci de manière provisoire).

L'idéophone ne doit pas être considéré comme une tentative de photographier le référent de la notion et d'inscrire des traits visuels de l'objet phénoménal dans la constitution du mot : si une telle stratégie était nécessaire elle serait bien plus répandue dans le lexique ; de plus les traits exprimés concernent non pas un élément purement visuel, mais un potentiel de comportement associé soit à l'objet lui-même, soit à la procédure cognitive de construction de sa représentation, soit encore au type de relation qu'un animé humain est susceptible d'engager avec lui.

Soit l'idéophone *sp*, qui renvoie à la notion de rotation rapide ou d'éjection par force centrifuge (*spin*). Il est utilisé comme classificateur notionnel

- 1) des procès visiblement assimilables à ce couple rotation / centrifugation (*spin, spill*),
- 2) y compris de manière métaphorique (*spawn, spall, spill ; speak, spew, spit, spout*) ;
- 3) aux objets susceptibles d'adopter un comportement analogue (*spinning-top, spindle*) ;
- 4) aux objets qu'un animé humain est susceptible d'utiliser comme instrument en les animants d'un mouvement de cette configuration (*spoon, spear*) ;
- 5) aux objets dont la représentation mentale s'obtient par un parcours dynamique assimilable à ce mouvement, sans pour autant en faire une propriété physique de l'objet : *spike, spoke, spiral*.

Avec l'idéophone *st-* de stabilité : appliqué au verbe il représente un comportement repéré par rapport à une phase d'immobilité (*stay, stop, start*) ; appliqué à un objet, il programme une possibilité d'immobilisation (*stick, stack, stab, stump*).

Avec *wr-* de torsion : *wrought iron* = qui résulte d'une procédure de torsion ; *wrist* = organe non pas tordu, mais qui se caractérise par la possibilité d'être utilisé par des mouvements de torsion. Le verbe représente le mouvement lui-même (*writhe, wriggle, wrench*).

L'idéophone inscrit le résumé stylisé d'un discours porté par le locuteur sur le référent de la notion : « de cet objet on peut dire qu'il est prioritairement concerné par cette classe de comportement » sans préciser l'auteur du comportement (externe ou interne à l'objet) ni son domaine de définition (comportement extralinguistique ou parcours mental constructionnel). Le paradoxe est donc que l'idéophone tend à figurer la partie non visible de l'objet. C'est parce que le mouvement applicable à la cuiller ou à l'éponge n'est *pas* directement percevable dans la vision de l'objet ni déductible de sa configuration générale qu'il mérite d'être inscrit dans la structure du label qui le désigne, ce qui contribue à stabiliser dans la culture de la communauté linguistique un rapport-type que le sujet intervenant dans l'acte de langage est susceptible d'entretenir avec l'objet désigné : il s'agit de positionner la notion par rapport à la classe des comportements adoptables par un individu. L'analogie liant *fly* (*voler, mouche*), *flee* (*fuir, puce*), *flow* (*flux, s'écouler*) ne se situe pas directement au niveau des objets et procès concernés, mais à celui du rapport que l'observateur-parleur est susceptible d'entretenir avec les objets détenteurs de cette propriété : ce qui vole, potentiellement, s'échappe ; ce qui est liquide n'est pas saisissable et donc, potentiellement, nous échappe. Ce qui fédère la diversité des sens de *fl-*, c'est l'unicité du problème comportemental posé à l'être humain. En intégrant cette composante, il n'est plus besoin de recourir à des métaphorisations tortueuses pour fédérer les effets de sens.

4. L'iconicité des grammèmes

Les grammèmes constituent une classe de mots dont la sémantique est problématique par excellence : un grammème exprime non pas le souvenir d'une classe d'objets, d'expériences ou de comportements percevables dans l'extralinguistique, mais une relation abstraite à établir entre entités sémantiques notionnelles de natures et niveaux de construction divers : un suffixe d'adjectif configure la nature de la relation à établir entre deux notions nominales (*an icy moon*), un auxiliaire gère le rapport sujet / prédicat (*the moon is made of ice*), etc. Le mot lexical fixe une notion correspondant à un prototype, une classe de propriétés extraite d'une somme d'occurrences expérientielles dans l'extralinguistiques (y compris indirectes, par l'intermédiaire de la parole d'autrui notamment) autour duquel règne un relatif

consensus culturel. Même abstraite, la notion s'extrait du percevable et la catégorie grammaticale la stabilise (nom), dynamise (verbe), relativise (adjectif), etc.

La relation grammaticale, au contraire, est ce qui reste d'un rapport certes tiré d'une classe d'occurrences expérientielles, mais une fois que les sites concernés ont été évidés de toute substance. Dans *the man in the street*, la relation d'ensemble est mémorisable, mais le rapport *in*, stabilisé comme principe par le mot de langue, ne correspond à rien de stabilisable, il est précisément une absence de substance, une procédure de connexion entre les notions, et aucun prototype ne lui correspond. Il en résulte que le rapport n'est pas simplement mémorisable et demande à être reconstruit. Pour cette raison, certaines langues dont l'anglais se sont donné pour stratégie sémio-cognitive de constituer leurs grammèmes par une combinaison de phonèmes renvoyant à des processus cognitifs nucléaires que j'ai nommés cognèmes ; l'opérateur grammatical global constitue une instruction de création de rapport correspondant à l'interaction des cognèmes mis en jeu dans sa morphologie.

L'ensemble des grammèmes de la langue anglaise se laisse modéliser selon ce principe : *th*, présent dans *the, this, that* etc. signale une instruction de recherche anaphorique, *wh-* une instruction de recherche cataphorique, *i* une fusion, *a* une disjonction, *s* la prise en charge continue d'un rapport, *t* instruit de mettre un terme à ce rapport, *n* d'en refuser la validation, etc. Ceci fait de *in* un opérateur de fusion incomplète, c'est à dire d'intégration, qu'elle soit référentielle (*in the street*) ou conceptuelle (*In principle*). Chaque marqueur submorphémique agit comme un signal stimulant la procédure cognitive correspondante, et l'agencement syntaxique des submorphèmes au sein de l'opérateur formate le rapport des procédures entre elles pour livrer l'opérateur complexe : si *n-* survient à l'initiale, la négation constitue un principe intégrant (*no*). Si *-n* est final, il intercepte l'opération signalée par la voyelle à un moment de son développement seulement (*in, an, on*), pas dès le départ. On observe dans cette stratégie un très haut degré d'iconicité morphologique et syntaxique, mais ici encore il n'est pas question de photographier des impressions sensibles : c'est au contraire leur absence qui motive leur remplacement par des déclencheurs supplétifs de sémantique interprétative. La présence de cognèmes dans un grammèmes permet de faire inventer au récepteur du message une relation dont on ne peut obtenir directement la mise en place en invoquant des notions prototypiques à caractère mnésique et expérientiel. L'iconicité dont il est question est constructionnelle et purement cognitive, non mimétique.

5. Les neuro-transmetteurs phoniques

Dans notre problématique, l'élément commun aux idéophones et aux cognèmes, mais aussi aux syntaxèmes, aux tonèmes et aux prosodèmes que nous avons pas le temps d'évoquer, repose sur la problématique dialogique de la communication : pour l'énonciateur, le problème est de se donner le moyen de susciter chez l'allocutaire la réaction cognitive désirée par rapport à l'état de départ supposé tel à l'instant lambda. Si la réponse cognitive recherchée est la récupération d'une notion, à savoir, la mise à disponibilité immédiate du réseau associatif de souvenirs correspondant au prototype d'une entité ou d'un procès, alors un signe homogène servant de « bouton de rappel » peut suffire à l'obtention de l'effet recherché : c'est le mot lexical avec sa structure généralement immotivée en sémantique, puisque l'iconisme va prioritairement à l'interprétation phonique plutôt que la sémantique.

Si la réponse cognitive attendue de l'allocutaire par le locuteur est la mise en rapport de plusieurs entités notionnelles et / ou leur repérage entre elles ou par rapport aux paramètres spatiaux, temporels, modaux de l'acte de langage, alors il n'existe plus de prototype des relations abstraites anaphorisables par des signes homogènes, et les rapports doivent être

reconstruits. Les cognèmes sont la clé du problème, mais en l'état ils ne suffisent pas, puisque atomiser les grammèmes revient seulement à déplacer le problème d'un ordre de grandeur.

Notre hypothèse est la suivante. Les relations sémantiques abstraites à suggérer par la communication n'ont pu se construire que par l'imitation du seul support disponible, le son : les instructions neuro-motrices aux articulateurs ont été analysées, disjointes de leur cible initiale et réattribuées à la gestion de rapports sémantiques.

Ainsi, l'instruction phonatoire (IP) associée à /i/, « réduire le degré d'aperture », est convertie en instruction « cognitive » (IC), « fusionner les notions articulées ».

L'IP associée à /a/, « accroître le degré d'aperture », devient l'IC « disjointre des notions préalablement conjointes ».

L'IP associée à la sifflante /s/, « faire transiter le flux aérien par un boyau contrôlé », devient comme IC une instruction de validation par contrôle immédiat.

L'IP associée à l'occlusive /t/, « bloquer le flux aérien en position terminale de la cavité buccale », devient « bloquer le déroulement du procès en position terminale de son développement ».

Pour la nasale /n/, l'IP « refuser à l'air la voie buccale directe et lui imposer un itinéraire de rechange, la cavité nasale » devient pour le cognème de négation « refuser la solution antérieurement envisagée et imposer une voie de substitution ».

Ceci est exactement à l'opposé du cratylysme : on ne dit pas que les sons ont été choisis en vertu de leur capacité à mimer les relations abstraites qu'ils expriment par des impressions sensibles, mais au contraire que la gamme des relations abstraites associées au traitement sémantique en linguistique est historiquement dérivée du potentiel relationnel extractible des supports phoniques par dérivation. La nature même du processus de dérivation nous demeure encore largement inconnue, rien ne dit qu'il s'agisse d'analogie : ils pourrait s'agir de réseaux de neurones constitués qui se reproduisent ou changent de domaine de définition et de fonction, avec une analogie purement structurale et fonctionnelle, échappant totalement au conscient et à la sensation, donc probablement inobservable pour l'heure.

D'autre part, notre travail sur les langues à morphologie grammaticale développée nous a amené à détecter ce mécanisme de dérivation des plus petits segments phonologiques, les phonèmes, mais rien ne dit par principe que les phonèmes soient les seuls à pouvoir servir de support à la génération de cognèmes. Selon la langue considérée, le support de cognémogenèse peut être le phonème ou la syllabe. D'autre part, les variations prosodiques comme le tonème ou le prosodème peuvent aussi servir cette fonction. On considère actuellement que potentiellement tout segment et paramètre phonique dont la structure est récurrente et détectable peut servir de support à la cognémogenèse.

Dans le cas de la langue anglaise, on peut retenir comme segments prosodiques cognématisés les six profils intonatifs du noyau (*low fall, high fall, low rise, high rise, fall rise* et *rise fall*) et les deux types de têtes (*high head* et *low head*), et comme syntaxèmes cognématisés, l'apport prédicatif à droite (amémoriel / non préconstruit, de type verbal), l'apport prédicatif à gauche (antéposé : mémoriel, préconstruit, de type adjectival) et l'apport prédicatif intermédiaire de type modal (prévalidatoire pour les modaux, postvalidatoire pour les adverbes). Selon ce système, la cible de l'apport sémantique d'un adjectif interposé entre un sujet et un verbe est la même que celle d'un modal, la relation prédicative. De la même manière, en basque, l'adjectif s'interpose toujours entre le substantif et le déterminant postposé, modalisant le rapport de détermination : *soineko-a (la robe), soineko polit-a (la jolie robe)*. Dans une typologie syntaxique inverse, la procédure d'interpolation est la même.

Cet ensemble prédit la relative universalité constatée sans qu'il soit nécessaire d'en passer ni par l'hypothèse monogénétique de Ruhlen, ni par le phonosymbolisme cratylien. La possibilité de dériver les mêmes cognèmes de phonèmes comparables se présente dans des termes comparables dans tous les types de langues en tous lieux de l'espace-temps, pour la

simple raison que ce serait là un *universal* cognitif dans la constitution des unités de procédure linguistique. Il n'est pas nécessaire de croire qu'on a affaire à une inexplicable iconicité si on a eu affaire à une dérivation.

En dernier ressort, la fonction du cognème est donc de redéclencher dans le cerveau-cible la procédure cognitive mise en œuvre-dans le cerveau-source. Il s'agit, ni plus ni moins, de faire franchir à l'influx nerveux l'espace isolant à la cognition que constitue l'air séparant les corps physiques. Pour ce faire, les cerveaux ont réglé leurs systèmes cognitifs sur les contraintes physiques de l'espace aérien à franchir : puisque l'air peut être franchi par les ondes acoustiques et que l'on peut articuler ces ondes en phonèmes, tonèmes, syllabes, prosodèmes etc., alors articulons ces ondes, puis tirons-en des articulations cognitives de manière à ce que les événements mentaux disposent de correspondances valables dans l'acoustique. Les cerveaux ont ainsi appris à se transmettre des cognèmes structurellement contraints par l'articulation de leur extériorisation acoustique ; dans le cas contraire, ils eussent été inextériorisables et incommunicables : l'acte de langage reproduit structurellement le dialogue interneuronal. La cognition de l'émetteur est l'influx nerveux, l'énonciation phonatoire est le neurotransmetteur chimique, ici acoustique, et la cognition de la cible est l'influx nerveux reconstruit à réception de la bouffée phonique, structurée en sorte qu'elle initialise la procédure cognitive désirée.

L'acte de langage est le franchissement de la synapse, non pas au sens guillaumien, mais au sens neurophysiologique du terme. Les segments phoniques, quelle que soit leur échelle, mot, syllabe, phonème, prosodème, syntaxème, tonème, dès lors qu'ils déclenchent une réponse cognitive systématique, fonctionnent comme des neuro-transmetteurs acoustiques de logiciels cognitifs dont la structure est contrainte par leur vecteur exo-somatique privilégié, l'onde acoustique modulée et articulée.

Communiquer, c'est donc se donner le moyen de prolonger dans le cerveau de l'autre un traitement cognitif initialisé dans le cerveau du locuteur en dépit de l'espace isolant, comme si les deux systèmes nerveux n'en formaient momentanément plus qu'un : les neurotransmetteurs phoniques créent des instants de continuité transitoire entre les consciences. Avec un degré de complexification proprement fractal, la communication s'est structurée en fonction du *modus operandi* de ses supports, les systèmes neuronaux à mettre en synergie, et des contraintes de son vecteur, l'atmosphère et ses interactions physiques avec les articulateurs. Là est l'iconicité. Ma prise de position théorique principale est que le cognème à support phonémique est le plus petit neuro-transmetteur phonique identifié à ce jour. On commence seulement à sonder les implications biologiques, cognitives, anthropologiques que peut avoir cette conception de l'iconisme du rapport son / langage / pensée humaine.

Bibliographie

- ARAPU, D. (1988), « Eléments de symbolisme dans l'expression morphologique », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, LXXXIII (compte rendu de l'exposé de la séance du 12 décembre 1987).
- BOHAS, G. (2000), *Matrices et étymons : Développements de la théorie, Séminaires de Saintes 1999*, Instruments pour l'étude des langues de l'Orient ancien (IELOA 3), Editions du Zèbre, Lausanne.
- BOTTINEAU, D. (2001a), « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », BALLARD, M. (éd.), *Oralité et traduction*, Artois Presses Université, Arras, France, 34-77.
- BOTTINEAU, D. (2001b), « *To* entre aspect, actance et modalité », de CARVALHO, P., QUAYLE, N., ROSIER, L., SOUTET, O. (éds.), *La psychomécanique aujourd'hui, Actes du 8^e Colloque international de psychomécanique du langage. Seyssel. 1997*, Honoré Champion, Paris, France, 49-84.

- BOTTINEAU, D. (2002a), « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques », LOWE, R. (éd.), en collaboration avec PATTEE, J. et TREMBLAY, R., *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IX^e colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 423-437.
- BOTTINEAU, D. (2002b), « Sémantique et morphosyntaxe des verbes aspectuels », DELMAS, C., ROUX, L. (éds.), *Construire & Reconstruire en linguistique anglaise, Syntaxe et sémantique, C.I.E.R.E.C. Travaux 107*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, France, 209-242.
- BOTTINEAU, D. (2003a), « De la linguistique à la traductologie : remarques sur les suffixes *-y* et *-ous* et leurs traductions françaises », BALLARD, M. & ELKALADI, A., *Traductologie, linguistique et traduction*, Artois Presses Université, Arras, France, 73-82.
- BOTTINEAU, D. (2003b), « Les cognèmes de l'anglais et autres langues », *Actes du Colloque International « Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs »*, Université de Tromsø (Norvège), 26-29 octobre 2000, Ophrys, Gap, France, sous presse.
- BOTTINEAU, D. (2003c), « Les cognèmes S et T en langue anglaise », ANGOUJARD, J.-P., BOTTINEAU, D., WAUQUIER, S. (éds.), *Universaux Sonores, Actes des 3^e Journées d'Etudes Linguistiques, Université de Nantes, 21-23 mars 2002*, Presses Universitaires de Rennes, France, sous presse.
- BOTTINEAU, D. (2003d), « Le cognème <M>, marque linguistique de la présence de l'auteur dans les grammèmes anglais », BANKS, D. (éd.), *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur, Nouvelles Journées de l'ERLA n° 2, 16-17 novembre 2001*, Université de Bretagne Occidentale, Brest, sous presse.
- BOTTINEAU, D. (2003e), « Le problème de la négation et sa solution dans la langue anglaise : le cognème N », communication au 41^e Congrès de la SAES *La contradiction* (Montpellier, 4-6 mai 2001), C.I.E.R.E.C. Travaux, sous presse.
- DANON-BOILEAU, L. (1983), « *This, that, which, what* et la construction de la référence », *Travaux du CIEREC XXXIX, Méthodes en linguistique anglaise*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne.
- DANON-BOILEAU, L. (1991), « De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité », *Faits de langues, 1, Motivation et iconicité*, PUF, Paris, 79-87.
- FIRTH, J. R. (1930), *Speech*, Ernest Benn, London.
- HOUSEHOLDER, F. W. (1946), « On the Problem of Sound and Meaning, an English Phonestheme », *World* 2, 83 sq.
- JESPERSEN, O., ([1922] 1933), « Symbolic value of the vowel i », *Linguistica*, College Park, Maryland, 283-303.
- LAFONT, R. (2004), « La motivation postérieure et nasale du schème en sémitique : une approche par l'arabe classique », *Cahiers de Praxématique*, (à paraître en 2004).
- MOLHO, M. (1988), « L'hypothèse du « formant » : sur la constitution du signifiant : esp. *unlno* », *Grammaire et histoire de la grammaire, Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, recueil d'études rassemblées par BLANCHE-BENVENISTE, C., CHERVEL, A. & GROSS, M. (éds.), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 291-303.
- ROBERT, S. (1998), « Espace déictique, espace syntaxique et prédication : les indices spatiaux du wolof », CARON, B. (éd.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, CD Rom, Elsevier, Oxford.
- TOURNIER, J. (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Champion - Slatkine, Paris - Genève.
- TOUSSAINT, M. (1983), *Contre l'arbitraire du signe*, Didier, Paris.
- VIEL, M. (1993), « L'opposition i-æ en anglais : ordre des voyelles, ordre des mots, iconicité », *L'ordre des mots II - Domaine anglais, CIEREC, Travaux LXXXI*, 181-193, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne.
- WALLIS, J. (1953), *Grammatica linguae anglicanae*, Oxford.